RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 00257
Numéro SIREN : 305 756 470
Nom ou dénomination : AGENCE IMMOBILIERE DURAND

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2021 sous le numéro de dépôt 11094

AGENCE IMMOBILIERE DURAND « A.I.D. »

Société anonyme

100 bis, boulevard Jean Allemane
95100 Argenteuil

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

GROUPE EXPERIENCE
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

AGENCE IMMOBILIERE DURAND
« A.I.D. »

Société anonyme

100 bis, boulevard Jean Allemane
95100 Argenteuil

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société **AGENCE IMMOBILIERE DURAND « A.I.D. »**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de société **AGENCE IMMOBILIERE DURAND « A.I.D. »** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le mali technique à l'actif de la société qui s'établit à 275 925 euros au 31 décembre 2020 a fait l'objet d'un test de valeur comme expliqué dans la note de l'annexe « Affectation du mali technique ». Dans le cadre de l'appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus.

- Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Participations » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

- L'annexe indique la méthode de valorisation et de dépréciation des stocks et des créances. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 juin 2021

CFA
Commissaire aux comptes
François-Xavier POUSSIERE

Bilan Actif

AID

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 23/04/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	72 000	72 000		
Autres immobilisations incorporelles	2 210	2 210		129
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**74 210**	**74 210**		**129**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	235 496	235 013	483	856
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**235 496**	**235 013**	**483**	**856**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 106 985		3 106 985	3 106 985
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	284 172		284 172	284 116
TOTAL immobilisations financières :	**3 391 157**		**3 391 157**	**3 391 101**
ACTIF IMMOBILISÉ	**3 700 863**	**309 223**	**3 391 640**	**3 392 086**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	57 071	57 071		
TOTAL stocks et en-cours :	**57 071**	**57 071**		
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	600		600	
Créances clients et comptes rattachés	11 400		11 400	15 000
Autres créances	644 407		644 407	2 150 523
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**656 407**		**656 407**	**2 165 523**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	153 958		153 958	77 617
Charges constatées d'avance	2 903		2 903	5 272
TOTAL disponibilités et divers :	**156 861**		**156 861**	**82 889**
ACTIF CIRCULANT	**870 339**	**57 071**	**813 268**	**2 248 412**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

Bilan Passif

AID

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 23/04/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	120 000	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			15 245	15 245
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			4 118 869	(2 590 248)
Résultat de l'exercice			(794 819)	6 709 117
		TOTAL situation nette :	**3 459 295**	**4 254 114**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**3 459 295**	**4 254 114**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers			24 204	37 065
		TOTAL dettes financières :	**24 204**	**37 065**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			14 466	19 525
Dettes fiscales et sociales			706 943	1 329 794
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
		TOTAL dettes diverses :	**721 409**	**1 349 319**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**745 613**	**1 386 384**
Ecarts de conversion passif				

© Sage

GROUPE EXPERIENCE

Compte de Résultat (Première Partie)

AID

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 23/04/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	49 500		49 500	55 000
Chiffres d'affaires nets	**49 500**		**49 500**	**55 000**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 012	
Autres produits			3	5
PRODUITS D'EXPLOITATION			**50 514**	**55 005**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			162	154
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			125 196	160 902
TOTAL charges externes :			**125 358**	**161 056**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			6 431	6 337
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			136 025	102 833
Charges sociales			63 934	48 115
TOTAL charges de personnel :			**199 959**	**150 948**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			502	921
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**502**	**921**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			0	6
CHARGES D'EXPLOITATION			**332 250**	**319 267**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(281 736)**	**(264 263)**

© Sage

GROUPE EXPERIENCE

Compte de Résultat (Seconde Partie)

AID

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 23/04/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(281 736)**	**(264 263)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		257 545
Perte supportée ou bénéfice transféré	516 985	
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		7 132 947
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 153	3 921
Reprises sur provisions et transferts de charges		7 623
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 153	**7 144 492**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		12 115
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		436 237
		448 352
RÉSULTAT FINANCIER	**3 153**	**6 696 140**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(795 569)**	**6 689 421**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	750	24 800
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	750	**24 800**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		205
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 900
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		5 105
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**750**	**19 695**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**54 417**	**7 481 841**
TOTAL DES CHARGES	**849 236**	**772 724**

© Sage

GROUPE EXPERIENCE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 204 908 E.

Le résultat net comptable est une perte de 794 819 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés de l'Autorité des Normes Comptables. Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations :

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs et notre entreprise répondant aux critères relatifs aux mesures de simplification mises en place pour les petites et moyennes entreprises, les immobilisations non décomposables à l'origine sont amorties selon leur durée d'usage sans rechercher leur durée d'utilisation.

Aucune immobilisation ne répondant aux critères d'immobilisation décomposable, les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de leur durée d'usage :

- Agencements et aménagements divers — Entre 5 et 10 ans (Linéaire)
- Matériels de bureau et informatiques — 5 ans (Linéaire)

Participations

La valeur brute est constituée du coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à la valeur d'utilité. La plus faible des deux valeurs est retenue au bilan, après, le cas échéant, constitution d'une provision pour dépréciation.

Stocks :

Les stocks sont composés de biens immobiliers et/ou de terrains à bâtir et comptabilisés à leur coût d'acquisition majoré des frais directement attribuables.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et Dettes :

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Aucun changement de méthode de présentation ni aucun changement de méthode d'évaluation ne sont intervenus au cours de l'exercice.

Evénements marquants de l'exercice :

Crise sanitaire Covid-19 : face à la pandémie, la France a pris des mesures de confinement afin de limiter la propagation du virus. Dans ce contexte, la société s'est organisée afin d'assurer la continuité de son activité. Eu égard a ces mesures et à la situation de la société à la date d'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Informations complémentaires

Les informations complémentaires suivantes sont données ci-après sous forme de tableaux afin de fournir au lecteur une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise dès lors qu'elles présentent un caractère significatif.

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = **3 700 863**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	74 210			74 210
Immobilisations corporelles	235 496			235 496
Immobilisations financières	3 391 100	56		3 391 156
TOTAL	3 700 807	56		3 700 863

Amortissements et provisions d'actif = **309 223**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	74 081	129		74 210
Immobilisations corporelles	234 640	372		235 013
Immobilisations financières				
TOTAL	308 721	502		309 223

Etat des stocks

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Stocks bruts = **57 071**

Nature des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Terrains	57 071			57 071
TOTAL	57 071			57 071

Dépréciation des stocks = **57 071**

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Terrains	57 071			57 071
TOTAL	57 071			57 071

Etat des créances = 666 957

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	8 247		8 247
Actif circulant & charges d'avance	658 710	658 710	
TOTAL	666 957	658 710	8 247

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 337

Produits à recevoir	Montant
Intérêts à recevoir	2 337
Produits à recevoir	
TOTAL	2 337

Charges constatées d'avance = 2 903

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Affectation des malis techniques

Eléments d'affectation	Valeur brute	Dépréciation
Autres immobilisations financières	275 925	-
Total	***275 925***	**-**

La société A.I.D. a procédé, avec effet rétroactif au 1er janvier 2018 à une opération de fusion simplifiée en fusionnant et absorbant sa filiale détenue à 100%, la société **MEDEREX**.
Le mali technique dégagé lors de cette opération s'est élevé à 275 925 €.

L'article 745-5 modifié du PCG oblige à affecter le mali technique dans des sous comptes spécifiques par catégorie d'actifs apportés identifiables auxquels ils peuvent être rattachés, le solde non identifiable étant maintenu dans le poste « fonds commercial ». En conséquence, la quote-part de mali technique affectée à des actifs amortissables est amortie selon le régime de l'actif auquel il se rapporte.

Le mali technique de 275 925 € a ainsi été intégralement rattaché au sous-jacent « titres de participations » et fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Ce montant figure en « autres immobilisations financières ».

Notes sur le bilan passif

Capital social = 120 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	120 000	1	120 000
Titres en fin d'exercice	**120 000**	**1**	**120 000**

Tableau de variation des capitaux propres :

(en €)						
Comptes	Solde D'ouverture	Affectation du Résultat N-1	Résultat de l'exercice	Augmentation de Capital	Distribution dividendes	Solde de Clôture
Capital	120 000					120 000
Prime d'émission, de fusion, apport						
Ecart de réévaluation						
Réserves légales	15 245					15 245
Réserves statutaires						
Réserves réglementées						
Autres						
Report à nouveau	- 2 590 249	6 709 117				4 118 868
Résultat de l'exercice	6 709 117	(6 709 117)	-794 819			-794 819
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
TOTAL	**4 254 114**	**0**	**-794 819**			**3 459 295**

Etat des dettes = 745 613

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit (1)	0	0		
Dettes financières diverses (1)	0	0		
Fournisseurs	14 466	14 466		
Dettes fiscales & sociales	706 943	706 943		
Autres dettes (2)	24 204	24 204		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**745 613**	**745 613**		

(1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice : 0 E
Emprunts remboursés sur l'exercice : 0 E

(2) Dont Dette envers les associés : 24 204 E

Charges à payer par postes du bilan = 22 415

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	12 251
Dettes fiscales & sociales	10 164
TOTAL	**22 415**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers

Libellé	Charges	Produits
Intérêts sur emprunts		
Autres intérêts et charges assimilées		
« vrai » mali		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		3 153
Revenus des titres de participation		
Reprises sur provisions éléments financiers		
TOTAL		**3 153**

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges	Produits
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Produits exceptionnels sur opération en capital		750
TOTAL		**750**

Autres informations

Informations sur les parties liées : toutes les transactions avec les parties liées sont non significatives et/ou conclues à des conditions normales de marché.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SA FAURE ET CIE 75008 PARIS	150 000	3 337 692	49	3 059 122	3 059 122			1 643 679	-1 012 666	
SARL CREATORS STUDIO	15 000	46 427	34	47 863	47 863			223 076	19 385	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

AGENCE IMMOBILIÈRE DURAND

A.I.D.

Société anonyme au capital de 120 000 €
Siège social : 100 bis, boulevard Jean Allemane - 95100 ARGENTEUIL
305 756 470 R.C.S. PONTOISE
(la "Société)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

EN DATE DU 30 JUIN 2021

EXTRAIT

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020, de 794 819 €, au report à nouveau qui sera réduit d'autant.

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., l'assemblée générale prend acte qu'il lui a été rappelé les distributions de dividendes intervenues au titre des TROIS (3) précédents exercices sociaux :

Exercice clos le :	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %	Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
31 décembre 2019	*Néant*	-	-
31 décembre 2018	1 768 800 €	1 768 800 €	-
31 décembre 2017	*Néant*	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DERNIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités consécutives de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil d'administration

Jean-Louis CASAGRANDE